

FAQs

QU'EST CE QU'OOVERLAB?

Ooverlab est la première plateforme web sociale entièrement dédiée au partage de ressources scientifiques (équipement, expertise, composés chimiques ou matériel biologique). En appliquant le principe nouveau de l'économie collaborative à la sphère scientifique, cette plateforme a pour but de répondre au besoin croissant en solutions alternatives de financement de la recherche.

OOVERLAB EST-IL PRESENT SUR LES RESEAUX SOCIAUX?

Bien sûr, vous pouvez nous rejoindre sur Facebook, Twitter, Google+ et LinkedIn.

POURQUOI DEVRAIS-JE UTILISER OOVERLAB?

Il y a beaucoup de bonnes raisons d'utiliser Ooverlab. Six d'entre elles sont citées ci-dessous.

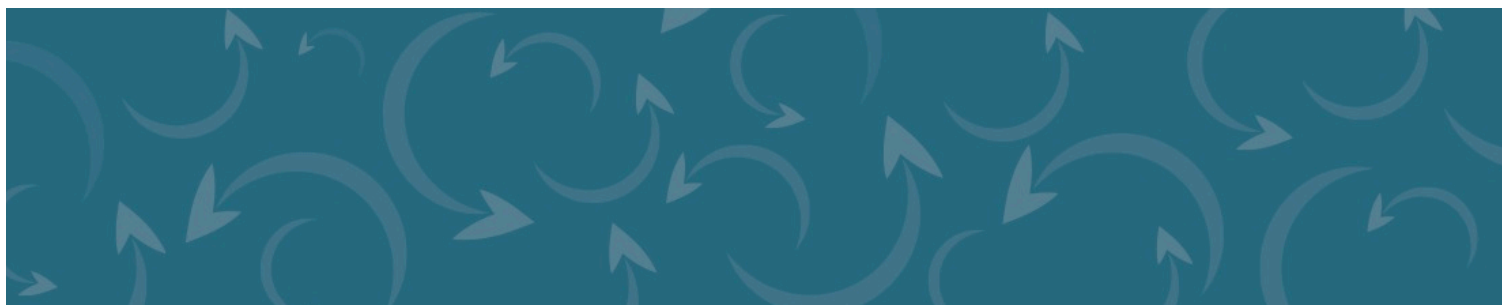
1. Pour accéder à des ressources scientifiques à moindre coût voire gratuitement
2. Pour accéder à une ressource scientifique dans l'urgence/de manière temporaire (par exemple quand vous êtes à l'étranger ou quand votre équipement est temporairement indispensable).
3. Pour éviter le gaspillage de ressources (par exemple de composés chimiques ou de matériel biologique).
4. Pour transformer vos ressources sous-utilisées/inutilisées en une source de financement alternatif.
5. Pour trouver des gens partageant les mêmes besoins en ressources scientifiques afin d'effectuer des achats groupés et d'ainsi bénéficier d'économies d'échelle.
6. Pour donner plus de visibilité à vos ressources scientifiques ou à celles de votre organisations, afin notamment de créer de nouvelles synergies (collaborations scientifiques, partenariats commerciaux, etc.).

COMMENT FONCTIONNE OOVERLAB?

Ooverlab est une plateforme 'biface'. Deux catégories de personnes distinctes peuvent utiliser ses services : les fournisseurs de ressources scientifiques d'un côté, et les preneurs potentiels de ces ressources de l'autre côté.

En quelques clics, les fournisseurs peuvent rendre leur(s) ressource(s) scientifique(s) visible(s) sur une place de marché où elle(s) peut(vent) être louée(s), vendue(s) ou donnée(s). Chaque annonce placée sur la place de marché d'Ooverlab est géolocalisée sur une carte pour donner un aperçu de l'ensemble des ressources scientifiques disponibles dans une région donnée pour des preneurs potentiels.

Enfin, Ooverlab permet également la création d'entités ('organisations') qui peuvent notamment représenter des équipes de recherche, des laboratoires, des départements, des hôpitaux, des fondations ou encore des sociétés. Chacune de ces 'organisations' comporte une place de marché privée au sein de laquelle les membres peuvent partager gratuitement des ressources scientifiques.



QU'EST-CE QUE CA COÛTE?

Ooverlab est actuellement disponible en tant que version BETA totalement gratuite. Même si la plupart des fonctionnalités de la version finale resteront gratuites, certaines de celles-ci seront accessibles moyennant de faibles paiements permettant de couvrir les frais de fonctionnement de la plateforme.

COMMENT PUIS-JE ACCÉDER A UNE RESSOURCE SCIENTIFIQUE?

C'est très facile. Vous devez simplement entrer une ou plusieurs mot(s)-clef(s) dans la barre de recherche de la page d'accueil ou dans celle de l'onglet 'Place de marché'. Un outil de géolocalisation vous permettra de sélectionner uniquement les ressources présentes dans une région donnée. Votre recherche pourra également être raffinée aux moyens de différents filtres (type d'annonce, type de transfert, etc.).

COMMENT PUIS-JE CRÉER UNE ANNONCE?

Simplement en cliquant soit sur le bouton 'Placer une annonce' de la page d'accueil soit sur le bouton 'Nouvelle annonce' de l'onglet 'Mes annonces' de votre compte (vous devez être connecté pour créer une annonce). Ces boutons vous mènent à la page de création d'une annonce au sein de laquelle vous devez entrer quelques détails à propos de votre annonce (type d'annonce, type de transfert, etc.) et cliquer sur le bouton 'Créer l'annonce' pour créer votre annonce. Une fois créée, l'annonce peut être soit publiée sur la place de marché d'Ooverlab (option par défaut) soit gardée non publiée. Dans le second cas, l'annonce ne sera visible que par vous et, le cas échéant, par les autres membres de l'organisation à laquelle l'annonce est liée. Vous pouvez typiquement utiliser cette option pour partager des ressources gratuitement entre les membres d'une de vos organisations.

COMMENT PUIS JE REJOINDRE/CRÉER UNE ORGANISATION?

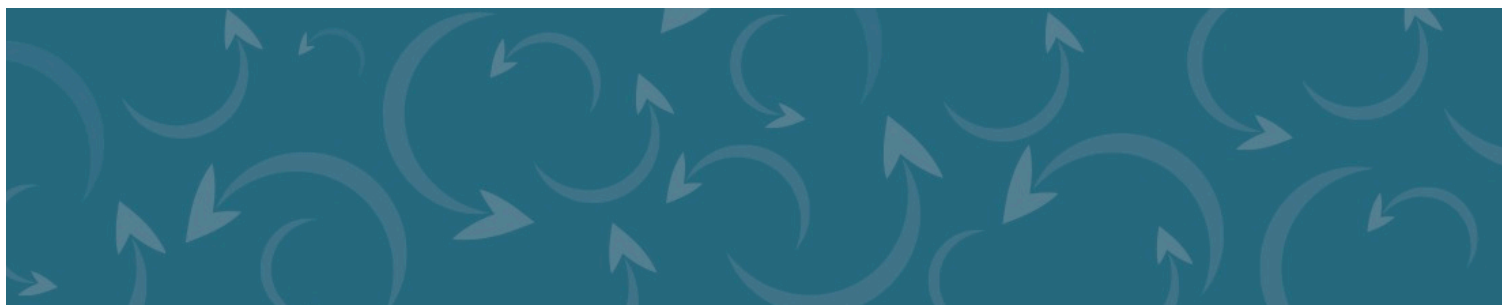
Simplement en cliquant soit sur le bouton 'Joindre ou créer une organisation' de l'onglet 'Mes organisations' de votre compte (vous devez être connecté pour joindre ou créer une organisation) soit sur le lien 'Créer une organisation' au sein de la page de création d'une annonce.

COMMENT PUIS-JE INVITER DES GENS A REJOINDRE UNE ORGANISATION?

Simplement en cliquant sur le bouton 'Ajouter ou retirer des membres de votre organisation' de l'onglet 'Mes organisations' de votre compte (vous devez être connecté pour inviter des gens à rejoindre une organisation). Ce bouton vous mène à la page de votre organisation au sein de laquelle des membres peuvent être facilement ajoutés ou retirés au moyen de boutons d'actions.

EST-IL POSSIBLE D'ÉVALUER D'AUTRES UTILISATEURS D'OOVERLAB ?

Pas dans la version BETA gratuite, mais cela sera possible dans la version finale.



COMMENT PUIS-JE ETABLIR UN PRIX CORRECT POUR LA VENTE/LOCATION D'UNE RESSOURCE?

Il n'y a pas facile de répondre à cette question. Cela dépend souvent de la ressource.

Si vous voulez vendre une ressource inutilisée, vous pouvez généralement considérer un amortissement de 10-20% l'an.

Si vous voulez louer un équipement sous-utilisé, vous pouvez généralement considérer un taux locatif horaire correspondant à 0.01-0.1% du prix d'achat neuf (exemple : un équipement à 10,000 € sera généralement loué entre 1 et 10 € par heure).

Si vous voulez réaliser des services de consultance, cela peut être plus variable. Cela dépend principalement de vos prétentions salariales et de vos capacités de négociation !

Rappelez-vous que vous pouvez aussi choisir de transférer gratuitement votre ressource, notamment dans le cadre d'une collaboration scientifique.

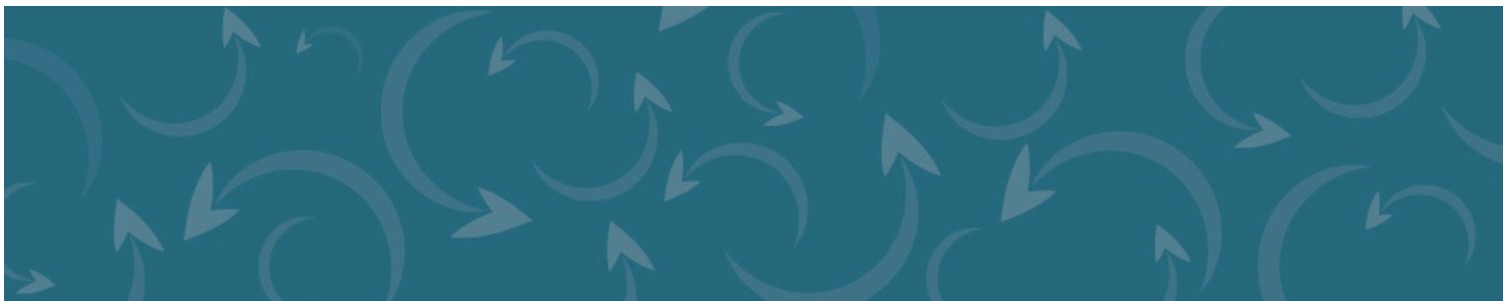
En tant que fournisseur de la ressource, vous êtes généralement la personne la plus à même de déterminer la compensation financière adéquate pour son transfert. Pour vous aider dans ce processus, demandez-vous combien vous paieriez pour accéder à cette ressource.

OOVERLAB FOURNIT-T-ELLE UN SERVICE D'ASSURANCE VOL/CASSE INTEGRE?

Il n'est pour l'instant pas possible de fournir un service d'assurance 'vol et casse' intégré pour la location de ressources scientifiques. Sauf mention contraire, notamment dans la convention de transfert, le fournisseur reste de ce fait responsable de la ressource durant la durée de la location. Nous suggérons de ce fait aux fournisseurs :

1. De choisir prudemment leur locataires, notamment en se référant aux informations disponibles via la plateforme.
2. D'utiliser la convention de transfert standard gratuitement téléchargeable ou un autre type d'accord écrit pour déterminer les conditions de la location de la ressource.
3. Si possible, de n'autoriser les preneurs qu'à utiliser les ressources sur site, idéalement sous supervision directe.
4. De demander une caution aux preneurs et/ou de souscrire eux-mêmes à une police d'assurance pour protéger les ressources louées, un processus qui n'est généralement pas financièrement élevé. L'équipe d'Ooverlab travaille actuellement à permettre aux fournisseurs de bénéficier de taux avantageux auprès d'une compagnie d'assurance partenaire via la plateforme.

Finalement, n'oubliez pas qu'Ooverlab est entièrement dédiée au partage et à la gestion de ressources scientifiques dans un contexte B2B ou B2I; elle a été créée par des scientifiques pour des scientifiques. Ceci, par nature, réduit considérablement le risque de vol/de casse durant les locations.



EN TANT QUE CHERCHEUR DU SECTEUR PUBLIC, AIS-JE LE DROIT DE REALISER DU TRAVAIL DE CONSULTANCE?

La plupart du temps, oui. Les chercheurs du secteur public sont généralement autorisés à allouer une part de leur temps de travail à des activités de consultation. Demandez confirmation à votre employeur ou vérifiez dans votre contrat de travail. Dans certains cas, une partie des revenus provenant de ces activités de consultation doit être reversée à l'université/l'institution dont fait partie le chercheur.

QUI EST A L'ORIGINE D'OOVERLAB?

Ooverlab a été créée par deux scientifiques belges convaincus qu'appliquer le principe de l'économie collaborative à la sphère scientifique constitue une manière intelligente d'optimiser les budgets de R&D et de créer de nouvelles synergies efficaces.

2015 © OOVERLAB

